Confus DE CANARD

Politique-friction à la CGEM P2

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°640 vendredi 12 mars 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

L'appel au secours des salles de sport et de fitness

Un secteur à bout de course... P13

Le secteur de la miroiterie en proie aux pires pratiques

Les professionnels brisent la glace P8

8 mars

Tout feu, tout femme P10

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saad Lamjarred

« Je n'organise pas des soirées religieuses »

P15

Sécurité routière

Narsa tient la route P7

Que va faire Al Othmani ?

Adoption du nouveau quotient électoral

Electoraux chocs à venir pour le PJD P6

Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

La COP est pleine pour le maire de Marrakech

Et de 11 pour Laâyoune ! P4

Vaccination

La machine risque de se gripper P5

Dans ce numéro

SPÉCIAL FEMME

Les cahiers du Canard Libéré

Ces métiers d'homme qui se féminisent… P22

8 mars

Tout feu, tout femme

Confus
de Canard

..

Politique-friction à la CGEM

Abdellah Chankou

Récemment, la CGEM a créé la polémique en procédant, le 11 février, à l'amendement de l'article 4 de son règlement intérieur. Objectif proclamé: «garantir une harmonie avec les statuts, relative à l'ancienneté d'adhésion à la Confédération». En termes plus clairs, cette modification instaure une incompatibilité entre l'appartenance aux instances dirigeantes d'un parti politique et l'exercice d'une fonction de responsabilité au sein de la CGEM.

Il n'en fallait pas plus pour que l'Istiqlal monte au créneau afin de critiquer vertement dans un communiqué émis par son Bureau exécutif ce qu'il considère comme « une atteinte à la loi ». Le parti, dirigé par Nizar Baraka, est allé jusqu'à accuser la CGEM de mener des batailles politiciennes par procuration pour le compte d'un parti, dans une allusion au RNI, pour servir des intérêts politiques et électoraux particuliers. Stipulant que le président et le vice-président général ainsi que les présidents des CGEM régionales n'ont plus le droit de figurer dans les instances décisionnelles d'un parti politique, cet amendement a contrarié les projets de certaines notabilités istiqlaliennes du Sahara, à commencer par Hamdi Ould Rachid qui dans les faits fait office de vrai patron du parti : Se porter candidat à la présidence des antennes de la CGEM dans les trois régions du sud dont celles de (Laâyoune Sakia-Lhamra et Oued Eddahab-Lagouira) en vue de concourir pour les sièges dans la deuxième Chambre. D'où la colère des istiqlaliens qui se sont sentis visés par un changement qu'ils soupçonnent de bonne ou de mauvaise foi avoir été adopté pour les priver d'une représentation politique légitime.

La CGEM a peut-être gagné en lobbying parlementaire en investissant l'appareil législatif où se fabriquent les lois, mais elle a certainement perdu au change en termes d'indépendance, censée être la première qualité d'un syndicat des employeurs.

Politique ! Le mot est lâché. La CGEM est considérée par les partis comme un tremplin au même titre que les autres chambres professionnelles pour accéder à la deuxième Chambre depuis que la confédération a accepté en 2015, en vertu de la loi sur la régionalisation, d'envoyer huit de ses membres pour la représenter dans cette institution législative. En rompant avec sa neutralité pour devenir un acteur politique, l'organisation, sise boulevard Mohamed Abdou à Casablanca, est sortie du périmètre qui devrait rester le sien, celui d'un mouvement apolitique qui agit au service de ses membres, loin des joutes politiciennes du parlement et de ses intrigues.

L'image de la CGEM s'en est trouvée passablement brouillée aux yeux des acteurs et des observateurs de tous bords, même si la présence de la CGEM à la deuxième Chambre a été justifiée à l'époque par la nécessité d'y faire entendre la voix du patronat, défendre les intérêts de l'entreprise et élargir le champ de la représentativité socio-professionnelle.

Tant qu'à raisonner de la sorte, pourquoi ne pas concourir pour les sièges parlementaires de la première Chambre et même de la démocratie locale…

La CGEM a peut-être gagné en lobbying parlementaire en investissant l'appareil législatif où se fabriquent les lois, mais elle a certainement perdu au change en termes d'indépendance, censée être la première qualité d'un syndicat des employeurs.

C'est au nom de cette exception marocaine inversée qu'un homme politique, en l'occurrence Salaheddine Mezouar, ex-ministre des Affaires étrangères et ancien patron du RNI, a été porté à la tête de la CGEM avant d'être poussé à la démission suite à un commentaire qu'il a livré sur la situation interne en Algérie lors d'une conférence internationale à Marrakech en octobre 2019. Ce qui lui a valu un désaveu immédiat du chef de la diplomatie Nasser Bourita qui a publié un communiqué où il a dénoncé une « démarche irresponsable, maladroite et irréfléchie».

Cette séquence, pour le moins surprenante, qui marque profondément l'histoire de la confédération, a créé une grande confusion dans les esprits qui se sont demandé si la CGEM était une organisation patronale autonome par rapport au pouvoir politique ou une antenne gouvernementale soumise à une obligation de réserve au même titre que les diplomates et les hauts fonctionnaires… C'est dire que la CGEM doit opérer plus que des réaménagements techniques de ses statuts pour recouvrer son indépendance et restaurer son image d'institution apolitique qui représente les entreprises marocaines auprès des pouvoirs publics et des centrales syndicales. Tout un programme ! ●

100% mobile

L'banka LIK

par ATTIJARIWAFA BANK

#CHALLENGE N°1

« J'OUVRE MON COMPTE À **0 DH*** AVEC **UN SELFIE** »

Avec l'application L'bankalik, j'ouvre mon compte avec un selfie depuis mon smartphone, je signe mon contrat en ligne sans me déplacer... et je profite tout de suite de mon compte à 0 DH, incluant une carte bancaire internationale et tous les services de l'application L'bankalik. Aussi simple que ça !

Et toi, prêt à relever le challenge ?

✳ Offre valable pour les moins de 35 ans

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

lbankalik.ma

Côté BASSE-COUR

Le Beurgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (34)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé "Loufisse" par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. La découverte fortuite des phosphates chez les Ouled Abdoun, faite en 1917, à l'occasion de travaux de la ligne de chemin de fer Casablanca/Oued-Zem, va booster l'économie du Maroc et plus particulièrement celle de la ville de Casablanca. Les immigrés européens (Pieds-noirs d'Algérie, Français de métropole, Italiens, Portugais et Espagnols) vont venir tenter leur chance dans cette ville. Antonio, attiré par la promesse d'une vie meilleure, va quitter Valencia en Espagne pour tenter sa chance en Algérie. A Sidi Bel Abbès, il épousera une Espagnole, Assomption, dont les parents sont des primo-migrants originaires de la région de Murcia. Antonio a un sens désastreux des affaires et va "manger" la dot, en coulant la boucherie-charcuterie qu'il a reprise à sa belle-famille. La famille, Antonio journalier, et Assomption sans profession mais très prolifique en ayant engendré 5 gosses, vit dans l'extrême pauvreté. En 1921, un de ses cousins lui rend visite et lui narre "la Californie" qu'est devenue Casablanca sous l'impulsion de Lyautey. L'année suivante, Antonio décide de suivre le conseil de son cousin et part s'installer avec sa nombreuse famille dans cette ville. Leur voyage rappelle le roman de Steinbeck, "Les Raisins de la colère", l'histoire des migrants fuyant la sécheresse de l'Oklahoma et partis « peupler » la Californie, à pied ou entassés dans diligences, sur la mythique route 66 des USA... Ou encore, de nos jours, la tragédie des Syriens venus « mendier » dans les couloirs du métro parisien. Les 7 membres de la famille d'Antonio traversent Oujda, Fès, Meknès, et Rabat jusqu'à Casablanca perchés sur une camionnette. Ils s'installent à « Cuba », où des bidonvilles ont été construits sur les lieux de l'actuel Mers Sultan. Antonio y acquiert un café-bal dans lequel il organise des "7al9a" (exhibitions de boxe) avec ses 4 fils. Son troisième garçon y dispute son premier combat de boxe à l'âge de huit ans. À dix ans, il boxe au cinéma Majestic, comme ses 3 frères, et oblige son jeune adversaire à se réfugier derrière l'arbitre, remportant en guise de victoire des "sbardila" (espadrilles) et une barre de chocolat pourtant promise au vaincu. Le gamin apprend le parler du bled, le Marocain. Il n'aime pas la "sakouila" (école) et est happé par le foot joué dans la poussière du quartier des M3arif. Enfant de la rue, il vit dehors, court, joue à cache-cache entre les "karouila" et parfois se bagarre. Il ne fréquente la "sakouila" qu'à l'heure de la "cantina" pour manger, ratant sa "chahada" (certificat d'études). Il travaille comme "cycliste" (réparateur de vélos) puis ensuite comme "micaniciane" dans un garage Renault. "Grissoune", il est affecté au graissage des ponts arrière mais passe ses journées à dormir sous les châssis si bien qu'après quelques jours, il est renvoyé. Devenu plombier et après avoir égaré la boîte à outils, il démissionne pour sauver son honneur. Redevenu "cycliste", il est de nouveau viré après s'être fait voler la "bachklita" (vélo) que lui prêtait son employeur alors qu'il jouait au foot. Le fils d'Antonio fera encore de nouveaux essais comme "triciane" (électricien) dans les Chantiers du Maroc. Antonio est persuadé que son fils a de l'or dans les poings, et qu'un jour il rentrera dans la légende. Son succès par KO contre le boxeur Tony Zale aux USA offrira un accueil de héros au "bombardier marocain" à son retour au bled. Compagnon d'Édith Piaf, sa notoriété dépasse le cadre sportif. Marcel Cerdan mourra dans un accident d'avion dans la nuit du 27 au 28 octobre 1949. Le 10 novembre 1949, soixante-dix mille personnes assistent à son enterrement au cimetière de Ben M'Sik à Casablanca. ● (A suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

La COP est pleine pour le maire de Marrakech

Le juge d'instruction près la cour d'appel de Marrakech a décidé, mercredi 3 mars, de transférer le dossier du maire islamiste de la ville, Mohamed Larbi Belcaïd, et son adjoint Younes Benslimane, à la chambre criminelle de première instance pour dilapidation de fonds publics. Les deux élus sont poursuivis pour des irrégularités relevées dans la passation des marchés en relation avec la Conférence de Marrakech de 2016 sur les changements climatiques (COP 22). La justice s'était saisie d'une plainte en 2017 de l'Association marocaine pour la défense des droits de l'Homme au Maroc (AMDH) qui avait estimé que les transactions ont été conclues par la mairie de la ville « dans le cadre d'une négociation directe avec un certain nombre d'entreprises sous prétexte de l'urgence », ce qui constitue une « violation du décret relatif aux marchés publics ».

Belcaid et ses services avaient en effet justifié leur recours au gré à gré, une pratique très courante au Maroc, au lieu de passer la procédure des appels d'offre par « l'engagement de la commune » à réaliser les projets programmés, d'un montant de 280 millions de DH, en évitant des retards surtout qu'il s'agissait d'un événement d'envergure international. Un argument réfuté par l'association plaignante qui affirme qu'à titre d'exemple, les câbles pour les bus électriques de la ville n'ont été installés que « des mois après la fin de cette conférence». L'AMDH a déclaré, par ailleurs, aux enquêteurs qu'après avoir épluché les comptes relatifs à ces marchés, il s'est avéré que certains ont été surévalués, d'autres n'ont toujours pas vu le jour tandis que certains chantiers étaient toujours en cours trois mois après la fin de la COP 22.

Mohamed Larbi Belcaïd, maire PJD de Marrakech.

Poursuivis pour dilapidation de deniers publics et signature de contrats de gré à gré sans disposer de la qualité les habilitant à procéder à ce type d'accords, suivant les dispositions des articles 381 et 241 du Code pénal, le maire et son adjoint risquent gros. Tout comme les quelque 70 chefs d'entreprises responsables au Conseil communal, impliqués dans cette affaire obscure. Tout ce beau monde a cru pouvoir profiter de la conférence sur le climat pour mieux faire respirer son business ? ●

Et de 11 pour Laâyoune !

C'est au tour du Royaume hachémite de Jordanie d'ouvrir le 3 mars un consulat général à Laâyoune. Ce qui porte à 11 le nombre de consulats ouverts dans la capitale du Sahara marocain où sont déjà implantés les Émirats arabes unis, le Bahreïn, la Côte d'Ivoire, les Îles Comores, le Gabon, Sao-Tomé-Et principe, la République centrafricaine, le Burundi, Eswatini et la Zambie.

La cérémonie d'ouverture de cette représentation diplomatique a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Al-Safadi. ●

Le retour de Lula...

Alléluia ! L'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, Lula pour faire court, vient de voir annulée, ce lundi 07 mars, sa condamnation au pénal par un juge de la Cour suprême brésilienne. Alléluia, donc ! Et l'ancien président du Brésil voit par la même occasion ses droits politiques rétablis...

Ce qui tombe on ne peut mieux, à un an de la prochaine élection présidentielle ! Rappelons que le tribun, adulé des foules, et honni par les multinationales, avait été condamné pour... Corruption ! A un moment où il était considéré comme favori pour la présidentielle d'octobre 2018... Ce qui tombait on ne peut mieux pour ses adversaires ! Le juge en question a pris cette décision, en se basant sur le fait que le tribunal qui avait statué sur l'affaire Lula n'était pas compétent... Les inconditionnels du grand homme diraient même incompétent tout court ! « Ya7ya l3adl ! »

Lula avait déjà purgé un an et demi de prison avant d'être libéré en novembre 2019, sur décision collégiale de la Cour suprême, mais interdit d'élection... Interdiction désormais levée, ce qui permettra au « Lech Walesa » brésilien de se présenter au prochain scrutin présidentiel prévu en Octobre 2022... Scrutin qu'il a de fortes chances de remporter haut la main contre le fossoyeur de l'Amazonie et grand adorateur devant l'éternel de Donald Trump, le vilain Jair Bolsonaro, l'homme des militaires et des classes favorisées... Puisque les sondages lui donnent 50% des intentions de vote contre 44 % pour le président actuel... Bolsorano, contre lequel des procès pour chefs d'accusation divers et variés dont celui de sa gestion désastreuse de la crise sanitaire, devraient sans doute bientôt être intentés !

Beaucoup de Brésiliens ne jurent encore que par Lula, ce Robin des bois des temps modernes, qui avait lancé à la face de ses détracteurs « ce sont les riches qui coûtent cher, pas le combat contre la pauvreté»... De quoi se faire quelques ennemis haut placés, effectivement! Et voilà comment, par un curieux retournement de situation que la politique nous réserve quelquefois, on risque de retrouver bientôt Lula à la présidence et Bolsonaro en prison... Chacun à sa juste place ! Mais n'anticipons pas... Alleluia donc ! Et allez Lula ! ●

N. Tallal

Côté BASSE-COUR

COUP DE BEC

Le Parti du bon sens (55)

Notre langue maternelle...

Par Noureddine Tallal

Dès son plus jeune âge, le petit Marocain doit apprendre à «dompter» trois alphabets différents, l'alphabet arabe, l'alphabet latin et l'alphabet amazigh, le tifinagh… Qui dit mieux ? Des alphabets qui s'écrivent de droite à gauche ou de gauche à droite, selon le cas... Et qui sait, avec la normalisation en marche, on lui demandera peut-être bientôt de se mettre également à l'alphabet hébreu… De quoi y perdre son latin, n'est-ce pas ?

Très tôt, il découvrira que sa langue nationale n'est pas sa langue maternelle, subissant ainsi un traumatisme culturel qui le marquera à vie ! Traumatisme majeur qui viendra s'ajouter à celui d'une circoncision tardive à un âge où l'enfant est particulièrement vulnérable… Contrairement à nos amis et cousins Juifs, qui la pratiquent une semaine à peine après la naissance… Si vous n'avez toujours pas compris pourquoi le Juif est apaisé et le musulman torturé, voilà donc un début d'explication que Lhaj Miloud vous livre pour méditation en ces longues soirées d'hiver…

Last but not least, cinquante pour cent du programme scolaire sera consacré à l'enseignement du Coran, de l'éducation Islamique, des ablutions et de la Sunna...

On lui décrira les premiers temps de l'Islam et l'épopée du Prophète comme l'âge d'or de la civilisation Islamique... On lui expliquera que, dans sa grande mansuétude, notre religion tolère les croyants des religions révélées... C'est-à-dire qu'elle ne les persécutera pas, tant qu'ils rasent les murs, et que leurs lieux de culte restent discrets... Que l'Islam n'a rien contre les mariages mixtes, à condition qu'il s'agisse d'un mariage entre un Musulman et une Chrétienne ou une Juive... Et à condition également que le mari s'engage à convertir sa chère moitié... Et le plus tôt sera le mieux ! L'inverse étant Haram, cela va de soi !

On le convaincra, dans des mosquées surpeuplées, que les Musulmans sont persécutés sur terre et que le Jihad est un devoir sacré pour tout Musulman adulte... On lui martèlera que l'application de la Chariaa est l'objectif suprême, et que le jour où la Oumma sera régie par la loi divine, tous nos problèmes se résoudront comme par enchantement... Ce sera l'Eden sur terre... Le tout, bien sûr, dans une langue qu'on lui affirme être sa langue maternelle, et qui, de toute façon, est une langue sacrée, la langue du Livre Saint… Donc, circulez, y a rien à voir !

Le Maroc a connu une politique d'arabisation de l'enseignement dont la plupart des observateurs objectifs s'accordent aujourd'hui à reconnaître les dégâts... Car la langue n'est pas neutre... Ce n'est pas seulement un assemblage de mots et de phrases... Elle véhicule une culture et des valeurs... Elle peut figer dans le temps comme elle peut ouvrir des perspectives, et créer des ponts vers les autres civilisations, vers le progrès et la modernité... La langue française était, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, un instrument d'ouverture et de promotion sociale... Beaucoup de nos meilleurs cadres, qui ont porté à bout de bras nos administrations et nos entreprises, étaient issus de familles modestes et de villages du Maroc profond...

Lhaj Miloud en est une illustration concrète, lui qui a pu s'élever dans l'échelle sociale, et apporter sa modeste contribution au développement du pays grâce à un enseignement bilingue et de qualité...

Quelle régression depuis ! Voyez autour de vous... Ces jeunes bacheliers, issus de l'enseignement public, qui ne savent ni s'exprimer ni rédiger correctement ni en français ni en arabe ! Des « nilingues » qui ont le plus grand mal du monde à suivre les cursus de l'enseignement supérieur moderne... Des générations de Marocains ont été sacrifiées sur l'autel de l'arabisation, avec un ascenseur social définitivement en panne... Et un écart qui se creuse toujours davantage entre nos jeunes, arabophones et francophones ou berbérophones… Jusqu'au jour où les frustrations, l'exclusion et les incompréhensions aboutiront à une grande impasse... Après tout, comme le français, l'arabe est considéré par les berbéristes purs et durs comme la langue d'un colonisateur...

Alors, « colonisateur pour colonisateur, laissez-nous choisir le nôtre », s'était écrié un célèbre écrivain maghrébin ! Boutade ? A peine ! Et de grâce, ne nous faîtes pas le coup de l'identité arabo-musulmane... C'est une insulte à notre diversité et à notre identité plurielle !

Alors, s'il vous plaît, arrêtons les dégâts, et rendons-nous à l'évidence! Nos langues maternelles sont la darija, le tachelhit, le tamazight et le tarrifitte… Ce sont elles qui doivent bénéficier d'un enseignement prioritaire ! Quant à nos langues de travail et de communication externe, Lhaj Miloud propose de les choisir en fonction du besoin et de l'intérêt économique... Arabe, français, anglais, espagnol, allemand ou autres ! Sans sentimentalisme mal placé ni nationalisme exacerbé ! Hassan II disait qu'était analphabète, celui qui ne maîtrisait qu'une seule langue ! C'était déjà dans les années quatre-vingt !

Et prions, en arabe classique, pour un monde meilleur... Encore que le bon Dieu apprécierait certainement que chacun s'adresse à lui avec les mots qui viennent spontanément et du fond du cœur... Ceux que sa mère lui a appris, dans sa langue maternelle ! ●

Vaccination : La machine risque de se gripper

Le Maroc, qui a vacciné un peu plus de 4,1 millions de citoyens à la date du mercredi 10 mars, risque d'être à court de doses dans les prochains jours. Les stocks réceptionnés par le Maroc du Chinois Sinopharm et de l'anglo-suédois AstraZeneca sont en effet pratiquement épuisés. C'est pour éviter une pénurie qui risque de ralentir et de compromettre une campagne de vaccination menée au pas de charge que décision a été prise de passer commande de doses des vaccins Sputnik V de marque russe et de l'Américain Johnson&Johnson. Diversifier les sources d'approvisionnement en vaccin anti-covid est devenu une urgence absolue pour les autorités qui ont engagé une course contre la montre pour relever le défi de vacciner autour de 80 % de la population avant l'avènement de l'été.

De la réussite de ce pari dépend la reprise de l'économie nationale qui a souffert terriblement de la crise sanitaire. C'est dire l'importance stratégique d'anticiper pour sécuriser les stocks nécessaires du vaccin pour éviter que la machine ne se grippe... ●

Prix « Lalla Al Moutaaouina »

25 coopératives féminines primées

Pas moins de coopératives féminines regroupant 284 adhérentes ont décroché, lundi 1er mars à Rabat, le prix national « Lalla Al Moutaaouina » de la meilleure idée de développement d'un projet coopératif féminin. L'éditions 2021 s'est tenue sous le thème « les coopératives féminines : une alternative économique efficace face aux crises ».

Les gagnantes, qui ont perçu chacune une somme de 50.000 DH, ont pu s'illustrer parmi 458 idées de projets présentées par des coopératives féminines dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Office du développement de la coopération (ODCO).

Quelque 701 candidates ont participé à cet appel à manifestations d'intérêt et bénéficié d'une formation à distance de renforcement de leurs capacités dans le domaine du montage des projets et dans le cadre d'un partenariat entre l'ODCO et le dispositif « Dar Al Moukawil » du groupe Attijariwafa Bank. ●

Côté BASSE-COUR

Entrepreneuriat

La FCE (groupe BCP) et la CCIS s'associent

La Fondation Création d'entreprises (FCE) du groupe BCP et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS), ont signé, vendredi 5 mars, un accord de partenariat pour accompagner les jeunes porteurs de projets. Objectif: Accompagner les jeunes porteurs d'idées de projets, les auto-entrepreneurs et les TPE dans leur développement, leur mise à niveau et leur modernisation pour favoriser l'émergence d'un tissu économique dynamique et performant.

Hassan Debbagh, président du conseil d'administration et secrétaire général de la FCE, a affirmé que cette alliance de compétences se traduira par un plan d'actions conjoint, qui sera opérationnalisé dans le cadre des missions de sensibilisation et d'accompagnement de la CCISCS et de la FCE. ●

Adoption du nouveau quotient électoral

Electoraux chocs à venir pour le PJD

Le PJD a pesé de tout son poids numérique pour faire pièce au projet de réforme du quotient électoral, gravé dans la loi organique 04-21 modifiant et complétant la loi organique 27-11 relative à la Chambre des représentants. Échec sur toute la ligne. Le texte sera adopté aux alentours de 1 heure du matin du samedi 27 février alors que la séance de vote en plénière a démarré en début de soirée sous la présidence de Habib El k et en présence du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit. C'est que les travaux ont démarré avec 2 heures de retard sur le timing initial en raison des agissements des islamistes qui ont fait débarquer la totalité de leurs députés et ce en violation des accords pris auparavant avec le président du Parlement et des chefs des groupes parlementaires de faire voter le tiers de chaque groupe seulement, respect de l'état d'urgence sanitaire oblige. Les responsables du PJD, dont l'urgence est devenue politique, ne voulaient rien savoir, ce qui a poussé les autres partis à sonner le rappel du restant de leurs députés qui pour certains ont dû se déplacer de loin. Résultat : les membres de la première chambre sont au complet ou presque. Or, le rapport de force n'était pas en faveur du PJD pendant cette nuit des longs couteaux puisque l'amendement du quotient électoral (avec celui portant sur la suppression du seuil électoral fixé actuellement à 3 %) a été approuvé par 162 voix pour, 104 contre et une seule abstention. C'est la douche froide pour Al Othmani et ses amis qui ont préféré s'isoler sur la modification du calcul du quotient électoral qui a obtenu le soutien de tous les partis, majorité et opposition, sauf le PJD qui a subi un camouflet cinglant. Le PJD contre le reste de la classe politique. La majorité a volé en éclats avec fracas. Voilà qui annonce la couleur des prochaines élections législatives dont l'attribution des sièges ne se fera plus sur la base des suffrages valablement exprimés mais sur celle des inscrits sur les listes électorales. Un changement que le PJD juge illégal et anti-démocratique, susceptible de lui faire perdre une quarantaine de sièges. Pour la bonne cause. ●

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (22)

Sexétude... les liaisons dangereuses

Les études et le sexe, c'est un peu comme la prière et l'alcool. Vous pouvez abuser tant que personne ne vous 'fait chier, même cette conscience à la noix peut aller s'envoyer en l'air si ça lui chante. En d'autres mots, les études et le sexe forment le paradis des pulsions libidinales.

De nature, nous sommes vicieux ne serait-ce que par nos pensées, et nous avons tendance à tout sexualiser, même le moindre échange entre deux congénères de sexes opposés. Mais lorsqu'on s'évertue à «officialiser» d'une manière ou d'une autre le rapport, on est loin d'être le bon samaritain. On est conscient que le rapport est anormal, mais on persiste à le légitimer pour qu'il devienne une sorte d'abonnement ouvert : être en interaction sexuelle. La perpétration peut s'engager parce que la consommation est généreuse et peu coûteuse.

Prenez les masters par exemple … on dirait des PME en quête de salariés ou de clients. Les concours ressemblent à des séances de casting, et là, certaines PME sont très exigeantes : plus de gonzesses que de gonzes, des produits venus de toutes parts. Quels que soient les critères de sélection, la rondeur (être bien foutue) pourrait constituer un facteur de différenciation fonctionnelle sur du long terme, parce qu'il s'agit d'un investissement physique ; il faut qu'il soit rentable, sinon l'affaire n'est pas juteuse … ou plutôt jouissive.

Plus tard, la PME pourrait s'agrandir pour devenir une PMI (doctorat), et là, le risque psychosomatique est à 50-50 et vous aurez besoin d'alliance(s) pour garder votre fonds de commerce et aller jusqu'au bout, advienne que pourra. De toute évidence, l'approche genre est des plus pourries, si l'on juge par la capacité et la propension des prétendantes à s'y soumettre honteusement ou de gré à gré, mais le risque le plus incalculable c'est quand cette approche vous jette dans la gueule du loup, ou de la louve, et fait de vous un laissé pour compte.

Dans cette histoire, tout est basé sur le déséquilibre absolu (statut, âge et endoctrinement). Ça s'appelle une condamnation, si ce n'est une exécution. Mais le plus drôle dans tout ça c'est que très souvent tout le monde en sait quelque chose, et tout le monde est complice et préfère dire tout bas ce qu'il pense tout bas. Le comble de l'hypocrisie.

Souvent, il est difficile de garder un semblant de convenance dans notre milieu, puisque personne n'est parfait pour toujours, mais à l'opposé, aucune fille ne consent à ce jeu, à moins d'y trouver son intérêt.

Essayons de visualiser le concept autrement : certains se cachent derrière la façade de leur statut : l'autorité professorale, mais sont inconscients de la frontière entre la vie intime et la vie professionnelle. Arrivés à un certain âge, ils ne savent plus qui ils sont et refusent d'être le gâchis pathétique de la vie et de leur profession. Bref, ils font une crise identitaire. Pour les aider à surmonter cette épreuve, mettons à leur disposition des minettes bonnes à déclencher des érections massives, sinon va pour des créatures velues, difformes et aussi moches et repoussantes que la gueule et les fesses d'une sorcière, ça les excitera moins. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria,
7 mars 2021. l.ouasmi@flbenmsik.ma

Le Maigret
DU CANARD

Sécurité routière

Narsa tient la route

Que du chemin parcouru par l'Agence nationale de sécurité routière (Narsa) depuis sa création, il y a trois ans, dans la mission complexe qui est la sienne : l'instauration d'«un comportement routier citoyen», « assurer une organisation routière plus sûre et «améliorer la qualité des services rendus aux usagers de la route…» S'agissant du nombre des accidents de la route, les indicateurs provisoires 2020 publiés à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la sécurité routière sont au vert. Ils font ressortir une baisse significative de tous les indicateurs relatifs aux accidents corporels par rapport à 2019 : 85.208 sinistres en 2020, soit une réduction de 17,06%, dont 2.499 accidents mortels, avec une diminution de 16,98%, alors que le nombre des personnes qui ont péri a atteint 2.774, soit une décrue de 18,03%. Côté personnes blessées, le bilan est de 6.539 blessés graves, soit une baisse de 22,31%, et 112.516 usagers de la route blessés légèrement, soit une diminution de 19,20%, précise Narsa. Ce recul notable, explique l'agence, dirigée par Benacer Boulaajoul, est redevable notamment à un fait conjoncturel : la mise en place des mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire au Maroc lié au Covid 19, à partir du 20 mars 2020. Ces restrictions ont contribué à la réduction de la mobilité des personnes, ce qui a induit une forte diminution des risques routiers.

Sur le chapitre numérique, Narsa a pris une sacrée longueur d'avance dans la course à la digitalisation. Elle a annoncé au mois de janvier dernier un raccourcissement des délais pour la prise des rendez-vous qui désormais ne dépassent pas deux jours à compter de la date de réservation sur le portail «Narsa Khadamat » où l'usager de la route peut bénéficier presque de tous les services habituels : du permis de conduire à la visite technique en passant par la mutation de propriété des véhicules. À noter que le nombre de permis de conduire et de certificats d'immatriculation à renouveler à partir du 1er octobre 2020 s'était établi à 910.000 documents, un chiffre appelé à atteindre plus d'un million à fin 2020. Le bilan des actions de sensibilisation aux drames de la route, exposé lors des travaux de la 3ème session du conseil d'administration de Narsa, est tout aussi satisfaisant. Parmi ces actions figure le concours national de la sécurité routière « Mon Initiative pour la vie », l'émission TV show 202, les clubs de l'éducation à la sécurité routière, la Journée d'information en collaboration avec les FAR, la journée de sensibilisation en partenariat avec la présidence du ministère public… Plusieurs autres projets sont dans le pipe. Par exemple, le dispositif de guichet unique avec Al Barid Bank, qui permettra le dépôt des dossiers de permis de conduire et de cartes d'immatriculation ainsi que le paiement des frais auprès des 763 agences du réseau de Al Barid Bank, qui viendront en renfort des 76 centres d'immatriculation de véhicules. ●

Benacer Boulaajoul, directeur général de Narsa.

Le Maigret
DU CANARD

Le secteur de la miroiterie en proie aux pires pratiques

Les professionnels brisent la glace

Secteur-clé de l'économie nationale, le bâtiment s'enlise dans la crise, et pas seulement à cause de la baisse drastique de la demande mais aussi en raison des handicaps dont souffrent certains corps de métier nécessaires à son développement comme la miroiterie.

La formation laisse beaucoup à désirer...

Ahmed Zoubaïr

Concurrence déloyale, vitriers à tous les coins de rue et autres pratiques peu transparentes... Le secteur de la miroiterie au Maroc est plombé par l'informel et le peu d'entreprises structurées qui continuent d'exercer voient leurs chiffres d'affaires fortement impactés par cette situation. «Dans certains cas, les prix des prestations proposées sont en dessous du coût de revient du produit lui-même. Ils sont en train de couler le secteur », déplorent certains pionniers du secteur de la miroiterie au Maroc. Pointant du doigt les pratiques déloyales qui sévissent sur le marché depuis plusieurs années, les professionnels, qui refusent de rester de glace devant la détérioration du niveau leur activité, appellent à la réorganisation de leur filière notamment en ces temps difficiles provoqués par la crise sanitaire. « Il faut réglementer le secteur non seulement pour des raisons économiques mais également pour la sécurité des citoyens », estiment-ils. En effet, manier le verre n'est pas aussi simple que boire un café. Le métier demande une formation solide, de la pratique et un respect rigoureux des normes de sécurité.

En effet, si certaines réalisations en verre sont à caractère purement décoratif, d'autres doivent obéir à des règles strictes pour éviter des accidents qui peuvent être mortels. C'est le cas par exemple des « gardes du corps » posés sur les balcons ou les mezzanines de certains commerces. Dans ce domaine, se conformer aux normes est une obligation car il y va de la sécurité des gens qui est tributaire du calibre du verre utilisé et des supports.

Informel

« Malheureusement, les normes de sécurité sont souvent les derniers soucis des mercenaires du secteur qui tirent l'activité vers le bas en cassant les prix » déplorent à l'unisson les professionnels.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, la problématique de la formation revient comme un leitmotiv dans toutes les déclarations des opérateurs du secteur de la miroiterie. Devant la crise d'une main-d'œuvre qualifiée, les patrons se trouvent dans l'obligation de former eux-mêmes leurs employés. « On recrute des novices et on les forme, on leur apprend le métier pendant 2 ou 3 ans pour qu'ils nous quittent afin de se réfugier dans l'informel qui ravage notre secteur et tue notre activité », assurent-ils.

Dans ce sens, ils déplorent le manque d'initiative de la part de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) pour combler les lacunes de la formation. Certes, l'Office dispose bel et bien de deux formations dédiées à la miroiterie pour répondre aux besoins du secteur. L'une d'entre elles permet de former des Peintres vitrier, amenés à effectuer la peinture d'intérieur et d'extérieur. Et s'occupent également de l'installation de tout dispositif en verre faisant partie de la construction d'un logement (fenêtre, porte, miroirs décoratifs, revêtements muraux etc.) ». Mais, à en croire les quelques professionnels qui ont eu affaire aux lauréats de l'OFPPT, « la qualité laisse à désirer » en raison d'une insuffisance de travaux pratiques. « C'est une fois dans les ateliers que leur vraie formation commence et qu'ils apprennent les bons réflexes du métier », confirment nos interlocuteurs en ajoutant que l'OFPPT ne s'est pas adressé aux opérateurs de la filière pour connaître leurs besoins en formation avant de lancer des modules de formation en miroiterie. Vous avez dit opacité ? ●

Tout se perd, rien ne se transforme !

Chaque année, des milliers de tonnes de verre sont déversés dans les poubelles pour finir dans les décharges publiques. Selon les spécialistes du secteur, cette matière recyclable à 100 % et à l'infini est sous-exploitée. En effet, si le taux de recyclage dépasse les 80 % dans certains pays comme la France, aucune statistique n'est disponible à ce sujet au Maroc. « Le recyclage du verre n'est pas une affaire simple, il faut que l'État prenne la question au sérieux », font remarquer les professionnels de la verrerie qui estiment qu'il y a un grand manque à gagner dans ce domaine. Pour les écologistes, recycler le verre, c'est réduire considérablement la consommation des ressources naturelles. Le recyclage permet aussi de faire des économies d'énergie. Le calcin (verre recyclé) est chauffé à une température plus basse que les matières premières naturelles utilisées d'habitude. Cela permet d'économiser 40 kg de fuel par tonne de calcin utilisé, estiment les spécialistes. S'ajoute à cela une limitation des émissions de CO2 dans l'atmosphère (1 tonne de calcin utilisée évite l'émission directe de 250 à 300 kg de CO2) ainsi qu'une diminution du nombre de déchets par la création d'un cercle vertueux de déchets solides issus de la récupération d'emballage en verre. ●

OCP et CAM s'associent pour booster l'agriculture

OCP Group, partenaire historique de la filière agricole et des agriculteurs, et le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), accompagnateur incontesté des agriculteurs du monde rural, se sont alliés pour mieux servir les agriculteurs, petits et grands, en leur offrant la possibilité de financer leurs projets à partir de l'application mobile @tmar. Pour ce faire, le nouveau service de financement « Imtiazat-e» du GCAM est désormais intégré au niveau de l'Application mobile de conseil agricole @tmar, indiquent les deux , lundi 8 mars, dans un communiqué conjoint.

En un seul clic, les agriculteurs atterrissent directement sur l'application « Imtiazat-e » permettant ainsi de traiter la demande de financement quasiment en temps réel, précise la même source, soulignant que cette application bancaire est la première au Maroc qui offre un parcours interconnecté via « @tmar ». L'agriculteur initie sa demande de financement sur l'application mobile @tmar et poursuit son expérience sur « Imtiazat-e » en toute simplicité sans avoir à se

Mostafa Terrab, PDG du groupe OCP.

Tariq Sijilmassi, PDG du GCAM.

déplacer dans une agence du GCAM. Imtiazat-e permet ainsi aux agriculteurs de consulter leurs comptes, de renouveler leurs crédits à court terme, de faire le suivi des subventions de l'État dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA), de souscrire à l'Assurance Multirisque Climatique, d'initier une demande de financement des intrants (semence et engrais...) avec déblocage du financement auprès du fournisseur directement, de régler automatiquement ses achats auprès de certains partenaires, de suivre ses engagements chez le Crédit Agricole du Maroc ainsi que ses règlements fournisseurs. En effet, @tmar ambitionne de rendre l'information scientifique disponible pour tous, tout en facilitant la prise de décision relative à leur activité agricole notamment sur le volet technique, agronomique et économique. « Cette collaboration de référence entre OCP et le GCAM permet aujourd'hui à l'agriculteur de découvrir, tout en restant chez lui, l'ensemble des offres et services de financement proposés par le Groupe Crédit Agricole du Maroc et d'accéder, de façon simple, fluide et sécurisée, au financement nécessaire pour ses différents projets agricoles : achat de matériel agricole, financement de projets agricoles, extension de superficie ou investissement de projet pointu... ». Un an après son lancement, @tmar a accompagné plus de 150.000 agriculteurs dans leurs activités agricoles, surtout en cette période de crise sanitaire. ●

SPÉCIAL

FEMME

Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale — Directeur de la publication **Abdellah Chankou**

Ces métiers d'homme qui se féminisent…

P.12

8 mars

Tout feu, tout femme

P.11

EDITO

par Abdellah Chankou

Tout feu, tout femme

Avancer sur la voie de l'égalité entre les deux sexes, quand bien même les lois sont meilleures, n'est pas chose aisée, surtout dans une société où les mentalités sont difficiles à faire évoluer. Mais quel bilan dresser de la condition de la femme marocaine . L'égalité des sexes n'étant pas acquise y compris dans nombre de pays dits développés, les rapports entre les deux sexes gagneraient sans doute à être envisagés sous l'angle de la complémentarité découlant du statut de chacun. Il convient à cet égard d'apprécier cette question à l'aune de l'émancipation de la femme marocaine et le degré de son implication dans la vie de la nation.

Sans conteste, la femme marocaine est parvenue à s'imposer et en à imposer, essentiellement dans le secteur des affaires qui il n'y a pas longtemps encore, était la chasse gardée des hommes. Depuis quelque temps, l'économie nationale s'est de plus en plus enrichie de femmes chefs d'entreprise, créatives et combatives, qui font montre de qualités managériales et humaines impressionnantes. Le monde du travail continue à se féminiser même si l'écart des salaires reste important au profit des hommes.

> ***Or force est de constater que le rayonnement de la femme marocaine dans le domaine de la responsabilité politique est moins remarquable que sa percée dans la sphère économique.***

Or force est de constater que le rayonnement de la femme marocaine dans le domaine de la responsabilité politique est moins remarquable que sa percée dans la sphère économique, s'agissant du domaine de la responsabilité politique. Il est vrai que le Royaume peut se targuer d'avoir nommé quelques ministres femmes au gouvernement, envoyé une poignée de députés sous l'hémicycle et choisi quelques ambassadeurs parmi la gent féminine mais ce n'est guère suffisant, les hommes continuant à truster le gros des postes et des portefeuilles de la décision politique, ne laissant que très peu de place à la moitié de la société. Question de mentalité certainement qui montre aussi l'incapacité des législations à les changer. Cette sous-représentation continue d'être perpétuée en raison notamment de l'absence de lois sur la parité politique qui soient contraignantes pour les partis. Résultat: ces derniers se sentent libres de tout engagement dans ce domaine. Fait très significatif de cette situation, les premières élections régionales de 2015, post constitution révisée de 2011, n'ont vu aucune femme prendre la tête d'aucune des 12 régions du pays (quoique plus tard Madame Mbarka Bouaïda soit élue en juillet 2019 présidente de la région Guelmim-Oud Noun et Fatima El Hassani, présidente de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima en octobre de la même année)! La même exclusion a touché la démocratie locale puisque là aussi l'essentiel des mandats électifs sont revenus aux hommes. Malgré la réforme de la Moudawana en 2004 dans le sens de la protection des droits de la femme, d'autres problèmes restent posés, liés notamment au mariage des mineures et à l'interprétation de certaines dispositions de la Moudawana par les juges. Ce qui fait que la Marocaine n'a pas encore acquis le statut avancé de sa sœur tunisienne. Ce n'est certainement pas avec la persistance d'une vision stéréotypée de la femme que seront levés les vrais obstacles à l'égalité entre les deux sexes. Bien au contraire. Abdelilah Benkirane, alors Premier ministre, n'avait-il pas tenu en juin 2014 des propos sous la coupole qui lui ont valu la colère des femmes ? « Lorsque la femme est sortie des foyers, ceux-ci sont devenus sombres. Vous qui êtes là, vous avez été éduqués dans des maisons où il y avait des lustres. Ces lustres étaient vos mères », avait-il lancé. Par cette prise de, pour le moins étonnante, l'ex-patron des islamistes n'a fait qu'exprimer le fond de sa pensée, largement partagée au sein de son parti et certainement par une partie de la société dominée encore par les réflexes machistes. C'est dire que le combat des femmes n'est pas gagné d'avance. Il est d'autant plus difficile qu'il est permanent. Un chemin semé de préjugés et de clichés. En venir à bout est le plus difficile des combats. ●

La femme rurale prend son destin en main

La femme rurale occupe une place importante dans le dispositif de la solidarité nationale qui lui a permis d'acquérir une certaine indépendance grâce à diverses activités génératrices de revenus.

Ahmed Zoubaïr

De moins en moins financièrement dépendantes de leurs maris...

Souffrant longtemps de marginalisation économique, dépendant de leurs maris pour la moindre dépense, les femmes rurales ont fait leurs petites révolutions, il y a près de deux décennies.

En devenant entrepreneuses, membres ou responsables de coopératives, elles sont de moins en moins cantonnées dans les tâches ardues d'approvisionnement en eau ou de ramassage de bois. Le fait que la Campagne nationale de Solidarité 2017, lancée par le Roi Mohammed VI en mars 2017, ait été placée sous le thème « Soutien des coopératives féminines, pour une production sociale et solidaire durable » n'est pas anodin. Grâce à la mobilisation de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, les femmes bénéficient de projets de formation, de qualification et d'insertion socioprofessionnelle. Elles profitent aussi d'opérations transversales comme l'opération de soutien alimentaire aux démunis durant le mois sacré du Ramadan, d'actions humanitaires comme les caravanes médicales et les opérations de lutte contre le froid.

La mise en exergue du rôle des coopératives féminines lors de la 19ème campagne nationale de solidarité se veut un écho au souci de promotion et de valorisation des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), surtout en ce qui concerne la valorisation des produits du terroir et de l'artisanat. Le Souverain, qui accorde un intérêt particulier à la femme et à son statut socioéconomique dans la société, cherche à travers la campagne qu'il préside de façon effective à œuvrer pour une meilleure inclusion et une autonomisation financière de la femme par le biais de la formation, le renforcement des capacités, les TPE solidaires et les activités génératrices de revenus. Aujourd'hui, grâce à la Fondation Mohammed V, plusieurs femmes ont pris leur destin en main et sont arrivées à sortir d'une situation d'extrême précarité, et de s'assurer un revenu qui leur permet de pourvoir à leurs besoins et de mener une vie décente.

Cette évolution n'a pas manqué d'impacter de manière positive leur situation et celle de leurs familles. D'ailleurs, dans un souci d'efficacité, la Fondation chapeaute directement - ou par le biais d'ONG partenaires -, plusieurs actions d'accompagnement pour créer une demande pour les produits issus des différentes activités précitées dont la meilleure incarnation reste le Marché solidaire inauguré par le souverain en mars 2015 à Casablanca.

La Fondation a ainsi contribué à l'émergence d'un circuit commercial efficace pour écouler la production des coopératives féminines qui butait sur une série d'obstacles liés notamment au circuit de commercialisation. ●

Témoignages

Itto Ben Idder, militante et présidente de l'Association Toudert pour le développement de la femme à Ouarzazate

« La société en général est dure avec la femme. Elle exerce un contrôle sur elle et l'empêche de s'épanouir en dehors du foyer. C'est un grand problème. Bien qu'elles aient besoin de travailler, et que leur travail produit de la valeur, elles ne sont pas vues d'un bon œil. Ce conservatisme est une barrière qui empêche les femmes de se réaliser pleinement ».

Témoignage anonyme de la présidente d'une coopérative agricole dans la tribu des Ait Merghad dans la région de Tinghir

« Mon mari travaille loin du village et s'absente en permanence. Je ne peux pas continuer à dépendre de lui. Elle a fallu donc que j'affronte les préjugés de la société pour me lancer dans le travail de coopérative », a-t-elle déclaré. Et elle se dit capable de relever le défi. «J'ai été formée, mais la plupart de mes collègues ne le sont pas. C'est un grand handicap. Nous ne pouvons pas nous déplacer toujours pour assister aux formations organisées par les autorités. Il faut que les formations soient organisées dans les villages ».

Hassania, licenciée en biologie et présidente de la Coopérative Corosa de Ouarzazate spécialisée dans le fromage de chèvre

« Nous sommes très contentes de notre rendement d'autant plus que certaines femmes de notre coopérative n'ont pas d'autres sources de revenus. Le travail leur permet de vivre dignement ». ●

Les coopératives d'arganier, une perche qui a sauvé des milliers de femmes

Grâce à l'appui accordé par la Fondation Mohammed V à plusieurs associations et coopératives, des milliers de femmes rurales, dans le Sud, ont pu préserver et exploiter un savoir-faire ancestral en même temps qu'un arbre qui fait la spécificité du Maroc, l'arganier. Regroupées en petites coopératives, elles produisent de l'huile d'argan, de manière traditionnelle et moderne à la fois, et apprennent en même temps à lire et à écrire ainsi qu'à gérer une entreprise. Certaines d'entre elles bénéficient aussi de l'aide d'organismes étrangers comme l'Agence française du développement ou le Centre de recherches pour le développement international canadien (CRDI). Le succès de certaines coopératives a permis de casser certains stéréotypes comme la barrière hommes-femmes au travail dans le Sud marocain. Dans la coopérative Alijtihad Alfilahi de Tizagaghine, dans les alentours de Tinejdad (région de Drâa-Tafilalet), des hommes se sont joints aux femmes pour les travaux physiques. Depuis le milieu des années 90, plusieurs dizaines de coopératives ont vu le jour et offrent un emploi à 35 ou 40 femmes en moyenne. Leur revenu journalier oscille entre 50 et 65 DH. Une somme qui représente dix fois ce qu'elles gagnaient au début des années 90. ●

Ces métiers d'homme qui se féminisent…

Pompiste, conductrice de bus, concierge, ingénieur et depuis peu arbitre de football... Faisant preuve de ténacité, défiant les préjugés, elles n'arrêtent pas de conquérir des métiers d'hommes. Avec le sourire en prime.

Ahmed Zoubaïr

Ténacité et efficacité au féminin…

La voiture s'arrête doucement, le conducteur coupe le moteur, baisse la vitre et lance: « Le plein s'il vous plaît!». Et ce n'est que lorsqu'il jette un œil au rétroviseur qu'il s'aperçoit que son interlocuteur est une femme ! Sur son visage se dessine une expression de surprise. Il n'en revient pas : une femme pompiste !

Les femmes qui bossent dans des stations-service sont légion, mais souvent c'est de la caisse qu'elles s'occupent. Elles sont aussi derrière le comptoir à servir du café et du thé. Amina, la trentaine, est parmi ces rares femmes qui ont choisi un métier « de mec » et elle aime ça. Alors que le carburant coule dans le réservoir, elle soulève d'un geste alerte les essuie-glaces et se met à nettoyer le pare-brise.

Une fois le réservoir plein, elle lève le capot et vérifie les niveaux des huiles et autres liquides. Une opération qu'elle accomplit chaque fois avec le même enthousiasme. À ceux qui lui demandent pourquoi elle a choisi ce métier et pas un autre, elle répond en souriant : «Pourquoi pas ? C'est un job comme les autres. L'important ce n'est pas de savoir si c'est un métier de femme ou d'homme.

L'important, c'est que ça soit un métier honnête ». Avec humour, audace et énergie, elle vaque à ses tâches sans le moindre complexe. Au contraire, elle se plaît dans son boulot. Son implication et son dévouement lui ont même valu des promotions. « Dans la vie, il faut aimer ce que l'on fait. Si on n'aime pas, on change de travail si on peut avant de se retrouver piégés », lâche-t-elle même si elle n'avait jamais pensé qu'un jour elle allait devenir pompiste, Amina avoue une véritable passion pour ce métier.

Mais il ne faut pas s'y tromper, elle n'a jamais été un garçon manqué même si elle clame haut et fort sa passion pour les voitures. Khadija, conductrice de taxi, elle aussi se dit passionnée d'automobile. La gent féminine a conquis cette profession dans les années 90. Depuis le temps, les gens s'y sont habitués. Et pourtant, les femmes au volant de véhicules de transport en commun ne dépassent pas les dizaines.

Investir un métier réputé d'hommes constitue pour certaines dames un défi tandis que pour d'autres une nécessité. Veuve et sans ressources, Dawia, la cinquantaine, a dû se lancer dans le gardiennage de voitures à Casablanca afin de subvenir aux besoins de sa famille.

Munie d'un gourdin pour tenir en respect les voyous, elle assiste, sans difficulté, les automobilistes à se garer et même à déposer leurs courses dans le coffre.

Sans complexe, les femmes, pour qui les métiers n'ont pas de sexe, choisissent de plus en plus des professions historiquement réservées aux hommes. Police, protection civile, poste, aviation… et la dernière profession en date, historiquement dominée par les mâles, celle d'arbitre de football. La femme marocaine n'a aucun mal à investir tous les secteurs d'activité qui constituaient jusque-là le monopole des hommes. On les retrouve aussi dans les nouveaux métiers mondiaux comme l'aéronautique et l'assemblage automobile.

Passionnées, elles font souffler un air de fraîcheur et de délicatesse dans leur milieu de travail. Et, hormis quelques résistances dues à quelques réflexes machistes, leurs collègues masculins sont ravis.

Rien ne semble les décourager, ni les repousser : ni les longues nuits blanches, ni le vacarme des machines, ni les énormes et bruyants camions à benne. Le progrès se manifeste aussi au niveau de la formation. Plus d'une centaine de femmes seront formées à des métiers comme le jardinage ou la plomberie grâce à des partenariats de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) avec des associations locales aux quatre coins du Maroc. ●

Tout feu, tout femmes !

En général, les patrons sont très satisfaits du rendement des femmes qu'ils trouvent plus soigné que celui des hommes. Plus exigeantes que leurs collègues masculins. Plus humaines, plus communicatives et plus rigoureuses aussi. Et puis, les femmes ont une autre qualité, elles s'accrochent davantage car devant prouver leurs compétences pour s'imposer dans un univers masculin. Ce qui est paradoxal car à l'école les filles sont plus studieuses que les garçons ; elles obtiennent de meilleures notes et redoublent moins. Mais dès qu'il s'agit d'intégrer le monde du travail, bonjour les obstacles : Discrimination à l'embauche, écart salarial entre hommes et femmes, préjugés sur la force physique requise pour divers travaux… Défiant les clichés et le machisme ambiant, faisant montre de ténacité, elles n'arrêtent pas de s'affirmer en investissant les nouveaux métiers qui s'ouvrent à elles. Avec le sourire en prime. Ah les femmes ! ●

Le Maigret
DU CANARD

L'appel au secours des salles de sport et de fitness

Un secteur à bout de course...

Cela fait près de 7 mois, depuis le déconfinement partiel du pays en juillet dernier, que les salles de sport en extérieur et les bains maures à Casablanca sont frappés d'interdiction d'exercer. La détresse des exploitants de ces activités est telle qu'ils n'ont même pas pu obtenir un calendrier de réouverture...

Jamil Manar

Cela fait plusieurs mois que la plus grande ville du pays est privée de salles de sport et de hammams. Après trois mois de confinement général, ils ont pu reprendre leur activité à la mi-juillet, à la faveur de la levée des mesures de restrictions en échange de l'adoption d'un protocole sanitaire strict. Mais la joie des exploitants n'aura duré que le temps des roses puisqu'ils seront obligés de baisser le rideau à la mi-août, Casablanca ayant été placée sur la liste noire des villes dont la situation épidémiologique a été jugée préoccupante. Depuis cette date, aucune mise à jour n'a été faite alors que tous les indicateurs de la maladie à l'échelle du pays, en général, ont connu au fil des mois une amélioration très notable ! Cette situation a impacté durement le business de ces commerces et pénalisé les sportifs citadins, grands et petits. La forêt de Bouskoura étant elle aussi interdite aux adeptes du jogging, la seule solution est de se résoudre à faire des exercices à la maison pour ceux qui en ont l'espace et les moyens. À moins d'avoir un bain de vapeur humide à la maison, un luxe qui n'est pas à la portée de tous, se faire propre est devenu une activité à haut risque alors qu'on ne cesse de nous seriner, à grand renfort de messages de sensibilisation, que l'hygiène protège des contaminations contre le covid…

Condamnées à la fermeture par une mesure administrative visant à freiner la progression du Covid-19, ces lieux de bien-être corporel et mental que sont les clubs de sport en extérieur fermés et les bains maures ont été invités à mettre fin à leurs activités alors qu'aucun cluster n'a surgi ni dans l'un ni l'autre. Ce qui est quand même paradoxal. Pendant ce temps, les cafés et les commerces sont restés ouverts avec comme seule restriction de fermer leurs portes à 20 heures contre 15 heures pour les marchés et les souks. Un autre constat non moins paradoxal, étant donné que ces endroits sont connus pour être un énorme générateur de promiscuité et où le respect de la distanciation physique et des gestes barrières est un beau mythe. Idem des transports en commun, trams et Bus, qui sont bondés matin et soir. « Ce sont ces pires lieux qui favorisent l'infection et non les salles de sport où l'on vient pour rester en bonne santé », explique un patron d'une salle de fitness. Un autre exploitant renchérit : « la décision de nous asphyxier est d'autant plus incompréhensible que nous avons investi dans les protocoles sanitaires demandés par les autorités après le déconfinement pour faire respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique ».

Certes, maintenir une activité physique régulière est bénéfique pour la santé et combat le surpoids considéré comme facteur de risque élevé dans la contamination au Covid-19. Mais il paraît que les salles de fitness ont été victimes d'études épidémiologiques notamment américaines (dont les conclusions ne sont pas en faveur de leur ouverture) attestant que les risques de contamination y seraient supérieurs aux bénéfices pour la santé. « La respiration se fait beaucoup plus intense, on inhale et l'on expire plus de particules potentiellement contaminées », surtout en lieu clos», avait indiqué l'infectiologue français Jean-Daniel Lelièvre. Les fameux postillons, ces petites gouttelettes de salive expulsées par une personne infectée quand elle tousse ou éternue, mais aussi quand elle chante ou parle, seraient expédiées avec une force décuplée par l'effort physique. Ces enquêtes scientifiques ont fait généralement des salles de sport mais aussi des restaurants, cafés, bars, hôtels et lieux de culte les endroits où le risque d'infection est le plus important, tout en ajoutant que la jauge serait la mesure la plus efficace pour endiguer un rebond épidémique. Or ces conclusions n'ont toujours pas été validées par la réalité du terrain au Maroc. Prenez par exemple, les mosquées.

Depuis leur ouverture progressive dès octobre 2020, le niveau des contaminations est resté très faible jusqu'aujourd'hui, démentant au passage la crainte ayant été à l'origine de fermeture des lieux de culte en mars dernier au même titre que la majorité des commerces y compris les cafés et les restaurants. Ces deux derniers commerces en particulier sont des lieux fermés et souvent très peu aérés au Maroc et pourtant, ils ont été autorisés à accueillir du public souvent dans une ambiance où le protocole sanitaire et la distanciation sociale sont très peu appliqués. Vous avez dit logique ?

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, la fermeture des salles de gym a profité aux vendeurs des équipements sportifs domestiques qui ont vu leur chiffre d'affaires faire un bond exceptionnel. Tapis de course, vélos elliptiques, bancs inclinables, haltères, barres droites… Ces équipements dont certains sont en rupture de stock se vendent comme des petits pains. Arrachés par ceux qui ont aménagé des salles de sport à domicile afin de contourner l'interdiction frappant les clubs en extérieur.

La fermeture des bains maures à Casablanca a boosté, quant à elle, le business de ceux des villes avoisinantes comme El Bir Jdid et El, qui font face chaque week-end à un afflux de clientèle sans précédent. De quoi provoquer de grands foyers de contamination… « Je pense que le Covid ne résiste pas à la chaleur et a donc très peu de chance de se propager dans les hammams, sinon on l'aurait su », croit savoir un exploitant d'un bain maure de haut standing à Casablanca.

Avec le secteur de l'événementiel et l'écosystème des traiteurs et de l'hôtellerie, les salles de sport et de remise en forme ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire. Ce sont deux filières à terre dont les appels au secours n'ont pas été entendus. Les mesures de soutien dont elles ont bénéficié en guise de lots de consolation ou de désolation (voir encadré) sont jugées peu suffisantes pour éviter dépôts de bilan et licenciements. Les faillites sont nombreuses dans le réseau des petites salles qui ne possèdent pas assez d'assise financière pour encaisser le coup. Quelque 10.000 emplois sont menacés selon l'Association marocaine des professionnels de l'industrie du Fitness et de la Remise en Forme (AMPIF) qui revendique quelque 10.000 salles à l'échelle nationale. Cette instance a tout tenté, frappé à toutes les portes pour convaincre les autorités locales de reprendre du service. En vain. C'est le brouillard total pour les opérateurs du sport en salles et des exploitants des hammams qui n'ont même pas obtenu un calendrier de reprise de leur activité. Pour la visibilité, il faut encore attendre Godot. À bout de souffle, et au bord du désespoir, ils ont l'impression de courir derrière une ombre… ●

Le sport est devenu synonyme de maladie. Quelle époque !

Lots de consolation

Le contrat-programme signé le 6 janvier dernier, lors de la 11e réunion du Comité de veille économique (CVE) avec l'association marocaine des professionnels de l'industrie du Fitness et de la Remise en Forme (AMPIF) compte plusieurs mesures de soutien pour les salles de sport. Depuis le dimanche 7 mars, les exploitants des salles de sport, tout comme les opérateurs du secteur culturel et les propriétaires des crèches, ont la possibilité d'introduire leurs demandes via le portail de la CNSS pour faire bénéficier leurs employés des mesures d'aide exceptionnelles liées à la pandémie. Il s'agit notamment d'une indemnité forfaitaire égale à 100 % des salaires, plafonnée à 2.000 DH couvrant la période entre juillet 2020 et mai 2021. Les bénéficiaires en sont les salariés et stagiaires sous contrat d'insertion affiliés à la CNSS au mois de février 2020… S'agissant des mesures à caractère économique adoptées par le CVE, elles portent sur la prolongation du délai de remboursement du découvert exceptionnel obtenu dans le cadre du produit «Damane Oxygène », jusqu'au 31 décembre 2021. Il est également question de faire bénéficier le secteur des deux formules de garantie « Relance TPE » et « Damane Relance », ainsi que d'un moratoire pour le remboursement des échéances des crédits bancaires et pour le remboursement des échéances des leasings jusqu'au 31 mars 2021 sans paiement de frais ni de pénalités de retard pour les entreprises du secteur et leurs employés. ●

Le Maigret DU CANARD

Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

La légalisation du cannabis : Débattons sans parti-pris !

Le Maroc est sur le point de franchir un pas important vers la légalisation du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles, s'inscrivant en cela dans une dynamique internationale puisque déjà une cinquantaine de pays, de différents continents, et non des moindres, ont procédé à la légalisation. Aussi, la Commission des stupéfiants (CND) relevant des Nations unies, a décidé le 3 décembre 2020, sur la base d'une recommandation de l'OMS, de reconnaître le potentiel médicinal et thérapeutique de cette plante mettant ainsi fin à une «conviction» qui a duré plus d'un siècle, selon laquelle le cannabis était considéré dangereux et sans intérêt médical. C'est dans ce contexte qu'intervient le projet de loi 13-21 relatif à l'usage légal du cannabis, actuellement en discussion au sein du Conseil de Gouvernement et qui sera adopté prochainement avant de le soumettre à l'approbation parlementaire.
Il faut préciser, de prime abord, qu'il ne s'agit nullement d'une légalisation tous azimuts comme le laissent entendre sciemment certains démagogues qui n'ont même pas pris le soin de lire le projet de loi pour savoir de quoi s'agit-il au juste. Autrement dit, la légalisation en question, comme cela est précisé dans le titre du projet, porte sur l'usage légal du cannabis. L'objectif consiste à passer d'une situation d'interdiction totale, avec ses avatars, à un « encadrement» de cette activité, millénaire faut-il le préciser. Ce faisant, le Maroc ne veut pas se priver des opportunités multiples qu'offre la culture de cette plante dans des domaines qui lui sont utiles à la fois sur le plan industriel et sur le plan médical tout en protégeant les agriculteurs des réseaux mafieux.
Ainsi, toutes les activités liées à la plantation, la production, la transformation, le transport, la commercialisation, l'exportation, l'importation du cannabis et de ses produits seront désormais soumis au régime de licence qui nécessite une autorisation préalable. Par conséquent, les superficies cultivées seront fixées en fonction des besoins et de la demande des secteurs utilisateurs. Il en est de même des régions concernées par cette activité, aujourd'hui limitées aux provinces du Nord. À cette fin, le projet de loi prévoit la création d'une Agence Nationale, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la coordination entre les différents intervenants dans le développement de la filière agro-industrielle. Cette Agence est dotée de larges prérogatives embrassant les différentes étapes du processus, à tel point que rien ne peut se passer sans son aval. D'où le risque d'une dérive bureaucratique. Par ailleurs, en vue de faciliter les rapports entre les producteurs-paysans à la fois avec ladite Agence et les Industriels, il est prévu l'obligation pour ces paysans de se constituer en coopératives. Enfin, des sanctions sont prévues contre toutes les infractions commises.
Il faut préciser que cette légalisation ouvre à notre pays de multiples opportunités à la fois sur le plan de l'industrie pharmaceutique et sur le plan économique. On estime, en effet, que les produits de santé contenant cannabis (PSC) présentent un intérêt certain pour un certain nombre de maladies telles que: problèmes gastro-intestinaux (nausées, indigestion ou problèmes d'appétit); affections cutanées (le psoriasis, l'eczéma ou les soins de la peau) ; récupération ou relaxation musculaire ; effets secondaires des traitements du cancer ; troubles neurologiques du comportement (l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, la sclérose en plaques ou la maladie de Parkinson) ; convulsions et d'autres encore…

L'essentiel est ailleurs

Pour ce qui est du chanvre à usage industriel, les emplois sont là aussi multiples. Ils concernent le textile, la fabrication du papier, le cosmétique (produits anti-âge, savons, lotions), le plastique biodégradable et non polluant, le biocarburant, le bâtiment. Les matériaux ainsi utilisés, peu polluants lors de leur fabrication, sont aussi beaucoup plus faciles à recycler. Bien sûr, les effets escomptés n'apparaîtront pas du jour au lendemain. Il faudrait absolument se doter d'un business plan avec des objectifs à moyen et long termes. Il serait illusoire de considérer qu'une simple légalisation du cannabis serait en mesure de produire des merveilles et de résoudre tous les problèmes. Comme il serait naïf de penser que tout se déroule dans les règles de l'art. L'essentiel est ailleurs: créer une dynamique irréversible qui commence par la réconciliation de la population avec son milieu naturel en mettant fin aux spoliations et aux poursuites dont font l'objet les paysans cultivateurs de cette plante jugée jusqu'à présent illicite d'une part et à la dégradation du milieu naturel qui découle de l'exploitation excessive des sols d'autre part.
Tous les travaux de recherche effectués dans les provinces du Nord ont relevé ces deux phénomènes. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis et réguliers sur les revenus générés par le cannabis, on estime, d'après certaines sources relativement anciennes, que la part qui revient aux paysans serait de près de 2 MM DH (soit un revenu annuel moyen de 20000 DH par cultivateur) alors que la part engrangée par les trafiquants et les intermédiaires multiples, marocains et étrangers, s'élèverait à 12 MM$ (soit 54 fois ce qui revient aux paysans !!). Par conséquent, laisser perdurer une telle injustice est inadmissible.
Pour être clair, tous ceux qui se prononcent aujourd'hui contre le projet de loi actuel, vont non seulement à l'encontre du progrès humain, mais et c'est beaucoup plus grave, défendent, objectivement, les intérêts des narcotrafiquants! En somme, c'est à notre pays de saisir cette opportunité pour ouvrir réellement une nouvelle page et appréhender les problèmes soulevés avec des objectifs clairs et une nouvelle méthode. Il faut se concentrer sur les atouts que représente le cannabis pour le développement de notre pays sur les plans pharmaceutique et industriel. Tout en œuvrant au drainage des investissements étrangers pour se positionner sur le marché mondial, le pays doit afficher son ambition de parvenir, à terme, à disposer d'une expertise marocaine et d'une industrie pharmaceutique capable de capter davantage de valeur ajoutée et d'accompagner le chantier de la généralisation de la couverture médicale. ●

**** Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.***

Bec et ONGLES

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saad Lamjarred

« Je n'organise pas des soirées religieuses »

Une équipe du canard a rencontré le crooner marocain Saad Lamjarred dans une soirée où il joue les séducteurs auprès des invités...

Vous encourez jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle après le renvoi aux assises de l'affaire où vous êtes accusé de viol aggravé…
Je ne risque rien du tout. Ce sont des ragots colportés par radio médina. Je suis un chanteur talentueux persécuté par des petits maîtres-chanteurs… Vous savez, je suis en train de payer la rançon de la célébrité. Je connais la chanson…

Mais ce n'est pas une fake news. Vous êtes bel et bien impliqué dans une affaire de viol sur une jeune fille française nommée Laura P., en octobre 2016 à Paris…
C'est cela les soirées des célébrités qui ont des fans par millions. Alcool, drogue, fornication, viol et overdose. C'est cela le menu. Ce n'était pas une veillée religieuse avec des saintes nitouches et de l'eau bénite que j'ai organisée dans ma chambre d'hôtel. Il faut savoir quand même ce que l'on veut et où l'on pose ses fesses…

Reconnaissez-vous avoir violé votre accusatrice ?
Je ne sais pas et je ne me rappelle de rien. Quand on est un immense artiste, qui a ses entrées partout, on ne se souvient pas de ces choses-là. On plane tout le temps et par conséquent, on devient incontrôlable. Du coup, on ne sait pas vraiment où l'on met les pieds et surtout le braquemart…

Auriez-vous des trous de mémoire?
Oh, les trous ! J'adore ! J'ai fait mon trou dans le domaine du chant, je bois comme un trou et d'après mon avocat, je risque de revenir au trou pour m'être laissé happer par un trou…

Mais paradoxalement vous bénéficiez toujours du soutien indéfectible de vos fans qui pensent que vous êtes innocent…
Mes admirateurs au Maroc et dans le monde arabe m'aiment trop pour croire que je suis un serial violeur. Ils sont scandalisés par cette affaire à en perdre la voix. ●

Propos recueillis par
Saliha Toumi

Cachez ces archives que je ne saurais voir !

La France a donc décidé de déclassifier les archives relatives à sa présence en Algérie jusqu'en 1970, date du départ du dernier soldat français de ce pays maghrébin. Il était temps ! Ce qu'aucun président français n'avait osé faire, Macron vient de le faire, sur recommandation de l'historien français d'origine algérienne Benjamin Stora. Avec l'espoir que cette initiative scellera définitivement une réconciliation mémorielle de part et d'autre en mettant un terme au grand malentendu qui pollue les relations entre l'ancien colonisateur et son ancien département. Le jeune président français avait déjà fait grincer bien des dents dans les rangs de l'extrême droite et des nostalgiques de l'armée française, en évoquant les crimes contre l'humanité commis par les troupes coloniales en France d'Outre-Mer... C'était certes, en période préélectorale, diraient les esprits chagrins.
Ainsi sera tournée une triste page de l'histoire commune entre les deux pays... Les archives en question seront déclassifiées par cartons tout entiers et non pas document par document, ce qui reflète une volonté louable de transparence puisque, de tri préalable, il n'y en aura point... Même si on peut regretter que les documents relatifs aux essais nucléaires dans le Sahara ne soient pas concernés… Les historiens vont donc pouvoir assouvir leur soif de vérité et bien des polémiques pourront enfin trouver leur dénouement… Seuls les criminels impliqués dans les exactions commises ont des raisons de s'inquiéter, eux qui ont toujours été dans le déni… La déclassification des archives de la guerre d'Algérie, une mesure d'apaisement donc, que la junte algérienne devrait accueillir avec satisfaction, pour autant qu'elle n'ait rien à cacher, elle dont la plupart des membres sont d'anciens combattants de l'armée française, ayant déserté et gagné les rangs des maquisards du FLN… En temps opportun ! ●

N. Tallal

Le MIGRATEUR

Algérie : La diaspora dans le viseur des autorités

Un projet de loi qui pourrait inquiéter la diaspora algérienne, notamment en France. L'Algérie de Tebboune envisage de déchoir de la nationalité algérienne tout ressortissant commettant à l'étranger « des actes préjudiciables aux intérêts de l'État », selon un avant-projet de loi présenté mercredi 3 mars par le ministre de la Justice, rapporte l'agence officielle APS.

Le ministre Belkacem Zeghmati a présenté un amendement du Code de la nationalité algérienne mercredi devant les membres du gouvernement réunis sous la présidence du Premier ministre Abdelaziz Djerad. Sa proposition prévoit plusieurs cas de figure susceptibles de conduire à la déchéance de la nationalité algérienne « acquise ou d'origine », selon un communiqué du bureau du Premier ministre cité par l'APS.

Ainsi se verrait déchue toute personne de nationalité algérienne « qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de l'État ou qui portent atteinte à l'unité nationale».

La mesure qui suscite des inquiétudes au sein de la diaspora s'appliquerait également à « celui qui active ou adhère à une organisation terroriste ainsi que celui qui la finance ou qui en fait l'apologie», ainsi qu'à « toute personne qui collabore avec un État ennemi », précise le communiqué.

Étant donné que des djihadistes et terroristes franco-algériens sont menacés de la déchéance de la nationalité française si en plus, ils sont délestés par leur citoyenneté d'origine la France aura sur les bras une population d'apatrides très encombrants. ●

Israël : un retour à la normale pas si normal que ça

Il faut être de nationalité israélienne ou un Arabe habitant à l'intérieur de la ligne verte ou un Palestinien travaillant en Israël possédant un permis de travail pour se faire vacciner contre la Covid-19 et obtenir le fameux « passeport vert » qui donne droit à son détenteur à retourner à la vie normale, par exemple siroter un café en terrasse d'une crémerie à Jérusalem, comme cela a été le cas de Benyamin Netanyahu accompagné du maire de cette ville le vendredi mars.

En effet, s'asseoir dans un café, manger au restaurant, retourner sur les bancs de l'école : Israël revenait presque à la normale dimanche à la faveur de nouvelles mesures de déconfinement à une quinzaine de jours de nouvelles élections nationales.

Netanyahu dans un café de Jérusalem avec l e maire de la ville, Moshé Leon, 5 mars 2021. AFP/ Ohad Zwigenberg.

Ces mesures qui ont été validées samedi soir par le gouvernement israélien concomittaient avec la montée en flèche du nombre des contaminés au Covid-19 en Cisjordanie et les faubourgs de Jérusalem. Les variants britanniques et sud-africain ont multiplié par 3 le nombre des personnes ayant chopé le méchant virus en moins d'un mois, ce qui a poussé les autorités de décréter un confinement général dans ces régions.

Plus de la moitié des 9,3 millions d'Israéliens ont reçu une première dose du vaccin Pfizer/ BioNtech, auquel Israël a un accès privilégié dans le cadre d'un accord de partage de données biomédicales sur les effets de la vaccination. Et environ 40 %des Israéliens ont reçu la seconde dose de vaccin.

Ces mesures de déconfinement et de retour la normale décidée par le cabinet Netanyahu étaient très attendues par les Israéliens depuis la sortie progressive du pays de son troisième confinement mi-février, rendu possible par une campagne de vaccination massive. Le chef du Likoud ne peut s'empêcher de pavoiser et il y a de quoi. Non seulement il a tenu son pari d'avoir permis à Israël d'atteindre l'immunité collective en peu de temps et à une dizaine de jours des élections générales mais les stocks de vaccins sont loin d'être proches de l'épuisement. La presse israélienne parle de milliers de doses inutilisées, du moins si l'on croit les médias locaux.

« Retour presque normal à la normale », « Ouvert », « Retour à la normale, avec prudence », titraient en première page les principaux quotidiens nationaux, respectivement Yedioth Aharonot, titre le plus vendu au pays, Maariv et le gratuit Israel Hayom.

« C'est un jour formidable, nous ouvrons les restaurants avec le passeport vert, nous retournons à la vie », a déclaré le Premier ministre Netanyahu, dimanche matin, attablé en terrasse, par une matinée ensoleillée, dans un café à Jérusalem avec le maire israélien de la Ville sainte Moshé Leon.

Encore samedi, les Israéliens devaient prendre leur café à emporter mais depuis dimanche, ils peuvent s'asseoir en terrasse. Et les bars et les restaurants peuvent désormais rouvrir pour les détenteurs du « passeport vert », permis octroyé aux personnes ayant reçu deux doses du vaccin ou guéri du Covid-19.

Moralité : les Palestiniens déjà en difficulté avec le permis de travail et de construire devront batailler en plus pour le passeport vert. Peine perdue ? ●

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubaïr

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN **2028-0416**

Le pape dans un Irak ravagé par l'EI

Pape François a prié dimanche pour les « victimes de la guerre » dans le nord de l'Irak, où le groupe d'État islamique (EI) a ravagé l'une des plus anciennes communautés chrétiennes du monde jusqu'à la défaite des djihadistes, il y a trois ans. Avec les murs partiellement effondrés de l'église séculaire Al-Tahera (Immaculée Conception) derrière lui, le pape François a plaidé pour que les chrétiens d'Irak et du Moyen-Orient restent dans leur pays. Le souverain pontife, 84 ans, a déclaré que l'exode tragique des chrétiens d'Irak et de la région au sens large « cause un préjudice incalculable non seulement aux individus et aux communautés concernés, mais aussi à la société qu'ils laissent derrière eux ». Les attaques de l'EI ont forcé des centaines de milliers de chrétiens de la province de Ninive, dans le nord de l'Irak, à fuir. La population chrétienne du pays est passée d'environ 1,5 million de personnes avant l'invasion américaine de 2003 à moins de 400 000 aujourd'hui.

Le pape François devant les ruines de l'église syriaque de l'Immaculée Conception de Mossoul, le 7 mars. Vincenzo Pinto/AFP/Getty Images.

Les fidèles s'étaient rassemblés dimanche dans la cour de l'église Al-Tahera, dont le toit s'est effondré lors des combats contre l'EI en 2017. C'est l'une des plus anciennes des 14 églises au moins de la province de Ninive qui ont été détruites par les terroristes. Le plus gros déploiement de personnel de sécurité à ce jour a été mobilisé pour protéger le pape François dans le nord de l'Irak en ce qui est peut-être le jour le plus risqué de son voyage historique dans un pays où les forces de l'État chassent encore les cellules dormantes de l'EI. Mais le pape ne semble pas être fébrile, puisqu'il a été conduit dans la vieille ville historique de Mossoul - en grande partie rasée pendant les combats pour déloger les terroristes.

Samedi, le leader des 1,3 milliard de catholiques dans le monde a rencontré le plus grand dignitaire religieux chiite d'Irak, l'Ayatollah Ali Sistani, qui a convenu que les chrétiens d'Irak devraient pouvoir vivre en « paix ». « Nous, les croyants, ne pouvons pas nous taire lorsque le terrorisme abuse de la religion », a déclaré le pape François lors d'un service interconfessionnel sur le site antique d'Ur plus tard dans la matinée. ●

Can'Art et CULTURE

Vient de paraître

Karen Merran est une jeune écrivaine marocaine de confession juive installée en France qui commence à se faire un nom dans le monde de l'édition. Après « Je ne veux pas partir » publié en mai 2019 en Kindle Edition/Amazone (Voire le Canard N°567), elle continue sur sure le même chemin en publiant en auto-édition, en mars courant (éditions Eyrolles) « Mon cœur serré comme une sardine », un roman très touchant qui raconte la vie en bonne intelligence entre les Marocains de confession musulmane et juive à travers une histoire qui se déroule à Safi.

Lauréat du prix du jury des Plumes francophones 2019, le livre se veut « un hymne à l'amitié et à la tolérance ».

Rédigé dans un style simple mais captivant, il se dévore comme un délicieux tagine de boulettes de sardines aux olives et citron confit.

Résumé :

Jacob a huit ans et vit à Safi, une petite ville côtière du Maroc qui sent bon les épices et la sardine. Son meilleur ami, Brahim, est musulman. Ensemble, ils partagent tout et jouent aux osselets. Ils sont juifs et musulmans, mais se vivent d'abord comme des Marocains. Pourtant, à la veille de la guerre des Six Jours, les relations entre Israël et les pays arabes se tendent.

Le climat entre les communautés juive et musulmane se dégrade aussi à Safi. L'amitié de Brahim et Jacob résistera-t-elle ?

Avec beaucoup de candeur et de poésie, Jacob nous livre une interprétation du monde qui emprunte à l'enfance sa force et sa justesse. ●

Covid-19 : des indemnités forfaitaires aux industries culturelles

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé, dimanche, la décision de consacrer des indemnités forfaitaires, pour la période allant du 1er juillet 2020 jusqu'au 31 mai 2021, au profit des employés des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives en situation difficile, à cause de la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19).

Les opérateurs du secteur peuvent formuler des demandes pour faire bénéficier de cette indemnité leurs salariés et stagiaires en formation-insertion en arrêt provisoire d'activité en raison de la pandémie et déclarés auprès de la CNSS durant le mois de février 2020, a indiqué la Caisse dans un communiqué. Les employeurs remplissant les conditions stipulées dans le guide d'utilisation du portail covid19.cnss.ma doivent soumettre leurs demandes, via cette plateforme, « à parti de ce jour et jusqu'au 15 courant » pour la période allant de juillet 2020 à janvier 2021, ajoute la même source, rappelant que cette indemnité est financée par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du nouveau coronavirus, mis en place sur Hautes instructions royales.

S'agissant des mois de février et de mars 2021, les demandes peuvent être déposées jusqu'au 20 courant, tandis que les déclarations d'avril et mai débuteront le 16 du mois concerné et se poursuivront jusqu'au 3 du mois suivant.

En vue de faciliter l'utilisation du portail, la Caisse nationale de sécurité sociale a préparé une vidéo et un guide explicatif consultables sur le site officiel www.cnss.ma et ses différentes pages sur les réseaux sociaux. L'intéressé peut, le cas échéant, appeler le service « Allo Damane » sur les numéros 0802033333 ou 0802007200. ●

« Illustrées sur Instagram » au Cervantes Casa

L'illustration est l'une des branches les plus imaginatives de la création et elle vit un moment de splendeur. Le travail des illustrateurs, et en particulier des femmes illustratrices, est reconnu à la fois professionnellement et artistiquement. Dans le domaine de l'édition, où le concept de livre illustré est de plus en plus utilisé, le travail des illustratrices se démarque de manière particulière. Leurs créations favorisent la réédition de classiques universels ou complètent visuellement la création de projets en cours.

Matilde Rodríguez, la commissaire de l'exposition (qui se déroule à l'institut Cervabtes Casablanca),

du 3 au 15 mars courant, rassemble des créatrices de renommée internationale, telles que la Chilienne Luisa Rivera, les Espagnoles Sonia Pulido, María Hesse, Helena Pérez García et Lara Lars. L'exposition cherche à se concentrer sur le travail le plus libre, le plus créatif et le plus personnel des illustratrices sélectionnées, en plus d'explorer les différents formats et techniques avec lesquels elles travaillent : sérigraphies, collages, céramiques, risographies, dessin numérique, sculptures ou installations.

Sur la page Instagram du Cervantes Casa, on trouve 12 publications, une avec chacune des 12 artistes, et chaque publication présente le travail de chacune d'entre elles. ●

« 70s by Christina », une expo photo à l'IF-Marrakech

Cinq années après l'effroyable drame qui a frappé la très talentueuse photographe Leïla Alaoui, l'Institut français de Marrakech expose des photographies de sa mère Christine Alaoui, des photos que Leïla Alaoui avait elle-même choisies. Pour elle, il fallait en effet que sa mère expose ses œuvres. Elle s'était proposée de baptiser l'exposition « 70s by Christina », un clin d'œil à Yves Saint Laurent qui appelait sa mère Christina. Une très belle exposition à découvrir dans la salle de spectacle qui porte son nom à l'Institut français de Marrakech jusqu'au 19 juin 2021.

Le Maroc et la Syrie consacrés au festival du cinéma de Oued-Noun

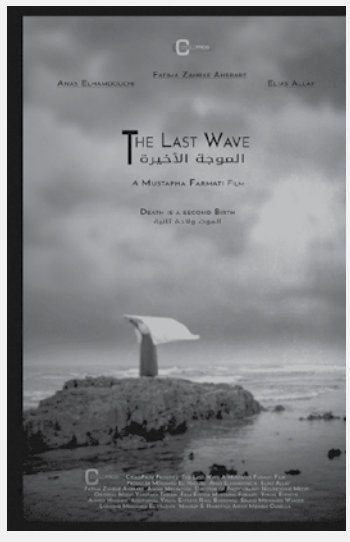

La 9ème édition du Festival du cinéma d'Oued Noun, qui s'est déroulée en ligne du 26 au 28 février, à l'initiative de l'association des jeunes créateurs de Guelmim, a vu la consécration de trois films du Maroc et de Syrie.

Ainsi, le prix du meilleur court-métrage international est revenu au film syrien « Azzyara » (visite) du réalisateur Amrou Ali, alors que le Prix du meilleur court-métrage documentaire a été décerné au film Icarus de Sanaa El Alaoui (Maroc-Hongrie).

Le Prix national du court-métrage a été attribué au film The Last wave (La dernière vague : 25 minutes) du Marocain Mustapha Farmati.

Le jury de ce festival a été présidé par la réalisatrice et actrice française Laurine Bauby, et comprend comme membres l'actrice et réalisatrice Latefa Ahrar et le chercheur en cinéma et universitaire tunisien Wassim Korbi.

Au cours de la séance d'ouverture, un hommage a été rendu au réalisateur et scénariste marocain Hakim Kbabi, pour ses contributions distinguées dans le domaine cinématographique.

Le programme de ce 9ème festival comprenait outre la compétition officielle des courts-métrages, plusieurs activités riches et diversifiées dont une conférence sur « la relation entre le cinéma et le développement », des ateliers de formation aux techniques du cinéma et un concours de photographie.

Important événement culturel de cette région saharienne, le festival du cinéma de Oued Noun ambitionne de mettre en valeur le rôle de la culture et des arts dans l'émancipation des jeunes, à travers leur formation aux métiers du cinéma, et leur ouverture sur des expériences issues d'ailleurs. ●

Et Batati ET BATATA

Bizarre

Décède d'un greffe de poumons covidés

Une Américaine qui avait reçu une greffe de poumons est morte des suites du coronavirus à l'automne dernier. La transplantation avait eu lieu deux mois auparavant rapporte Kaiser Health News relayé par NBC. La patiente avait reçu deux poumons infectés par le Covid-19. Des tests PCR avaient pourtant été effectués avant l'opération sur la donneuse, une femme victime de lésions cérébrales après un accident de voiture, comme sur la receveuse. Ces prélèvements étaient négatifs, révèle une étude publiée le 10 février dans l'American Journal of Transplantation.
Selon le Dr Daniel Kaul, coauteur du rapport, la patiente a présenté des symptômes du Covid-19 trois jours après la greffe, développant une fièvre et des problèmes respiratoires. ●

SOCIETE : « PRODIMED » S.A.R.L
Au Capital social de 5.000.000,00 dhs
Siège social : 26, Rue 09-Lotissement Al Hamra II Ain Chok Casablanca

1°/ Par délibération constatée par procès verbal du 10/03/2001, les associés ont étendu l'objet social à : Marchand Importateur de consommables de dispositifs médicaux et chirurgicaux, sutures, dentaire, laboratoire, Matériel pour réhabilitation, handicapés, médico-technique et hospitalier, Radiologie – le reste sans changement.
2°/ Par délibération du 30/04/2001, les associés ont délégué à Monsieur Abdellatif LAHLOU, gérant, les pouvoirs les plus étendus
3°/ Par délibération du 17/06/2002, les associés ont augmenté le capital social de 300.000dhs à 500.000dhs
4°/ Par délibération du 06/04/2004, ils ont augmenté du capital social de 500.000dhs à 700.000dhs
5°/ Par délibération du 22/06/2005, ils ont augmenté ledit capital de 700.000dhs à 1.000.000dhs.
6°/ Par délibération du 20/12/2006, ils ont augmenté à 1.500.000dhs.
7°/ Par délibération du 10/12/2015, ils ont transféré le siège social à l'adresse indiqué en haut
8°/ Par délibération du 20/06/2018, ils ont augmenté le capital social à 5.000.000dhs.
Les augmentations du capital ont eu lieu par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles
Les associés ont donc modifié les articles concernés et mis à jour les statuts sociaux par acte authentique du 05/02/2021.

Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **02/03/2021** sous le **N° 768185**.

POUR EXTRAIT ET MENTION
Me SKOUKED

Rigolard

***Pas bête Toto…**
Toto est à l'école et la maîtresse dit soudain à ses élèves :
– Que celui qui se sent bête se lève.
Et Toto se lève…
– Alors la maîtresse demande à Toto : Tu te trouves bête Toto ?
– Non madame, répondit Toto sûr de lui, mais ça me faisait de la peine de vous voir toute seule debout…

***Sacré numéro…**
Un type entre en courant dans un commissariat:
- On vient de me voler ma voiture ! On vient de me voler ma voiture ! Sous mes yeux !
- Vous avez vu le voleur ? demande le brigadier.
- Non, mais j'ai relevé le numéro…

***Le petit Nicolas envoyé au** lit par son papa car il a été insupportable.
Mais au bout de cinq minutes, il entend une petite voix :
- Papa, apporte-moi un verre d'eau.
- Non, tu n'avais qu'à boire avant…
Cinq minutes plus tard :
- Papa, apporte-moi un verre d'eau.
- Si tu n'arrêtes pas, je monte te donner une fessée.
- Papa, quand tu monteras me donner une fessée, est-ce que tu peux m'apporter un verre d'eau ?

***Histoire belge**
À Liège, un petit garçon rentre de l'école en pleurant :
- Qu'est-ce qui t'arrive ? lui demande son père.
- J'ai eu un zéro en géographie, Papa…
- Et pourquoi ?
- Je ne savais pas où se situe la Roumanie.
- Quoi ?! Bourrique, triple andouille, passe-moi la carte de Belgique !
Et le père cherche, cherche ….
- Didjû, elle n'est pas assez précise, passe-moi la carte de la province de Liège.
Et le père cherche de plus belle…
- Mais nom didjû… Ça ne peut pas être si loin la Roumanie, j'ai un copain Roumain qui vient travailler tous les jours à vélo…

***Un singe rentre dans un bar et demande au barman :**
– Vous avez des bananes ?
– Non, on n'a pas de bananes.
– Vous avez des bananes ?
– Non, on n'en a pas.
– Vous avez des bananes ?
– Non, t'es sourd ou quoi !! Si tu me demandes encore si j'ai des bananes je te cloue la langue au comptoir !!!
– Vous avez des clous ?
– Non.
– Vous avez des bananes ?

*** Georges, 88 ans, rend visite à** son médecin pour un examen de routine.
- Comment ça va, Georges ?
- Très bien Docteur, Dieu veille sur moi.
- Que voulez-vous dire ?
- Ben, par exemple, la nuit dernière je me suis réveillé pour aller uriner. En ouvrant la porte des toilettes, hop, la lumière s'allume toute seule ; Dieu veille sur moi. Quand j'ai eu fini, je referme la porte et hop, la lumière s'éteint encore toute seule ; Dieu veille sur moi.
Le docteur, intrigué par ces révélations, décide de téléphoner à l'épouse de Georges…
- Georges m'a rendu visite aujourd'hui et m'a dit que Dieu veille sur lui et qu'il lui a allumé et éteint la lumière pour uriner cette nuit, est-ce exact ?
- Sacré nomdidju ! Ne me dites pas qu'il a encore pissé dans le frigo !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :
06 61 17 74 44

Communiqué

Maroc Telecom informe son aimable clientèle de la fin des travaux de maintenance préventive opérés sur son câble sous-marin Atlas Offshore, reliant Asilah à Marseille.
Ces travaux, effectués par un navire spécialisé, ont été marqués par les conditions météorologiques défavorables au niveau du détroit.
L'infrastructure maritime de Maroc Telecom est entièrement disponible, opérationnelle et sécurisée.
Animé de la volonté permanente de fournir un service de qualité à ses clients, Maroc Telecom a mobilisé, tout au long de ces travaux, un important dispositif humain et matériel à même de garantir la meilleure qualité de service et d'éviter les impacts sur sa connectivité.
Maroc Telecom tient à remercier ses clients pour leur confiance.

Et Batati
ET BATATA

Mot Fléchés

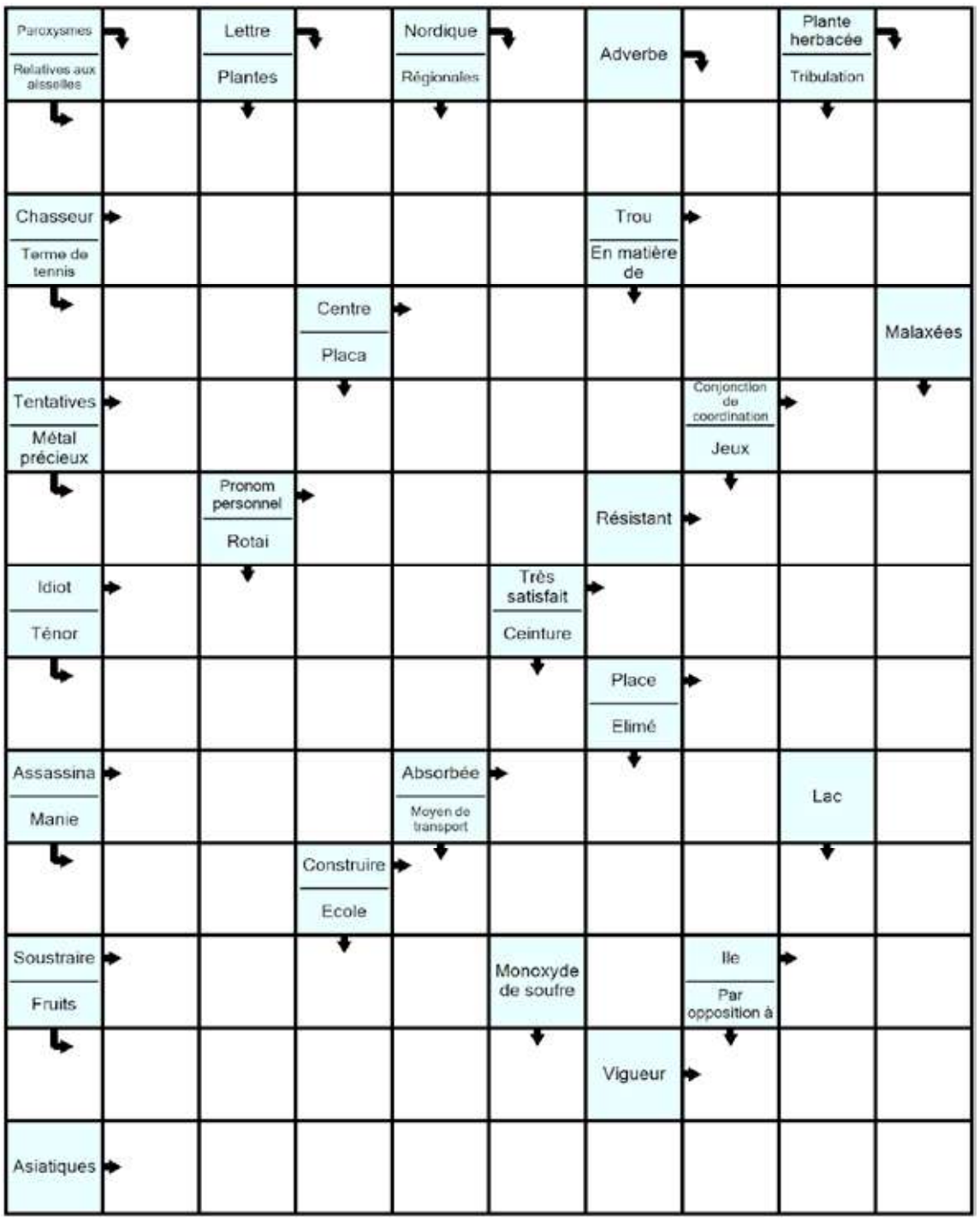

Mots croisés

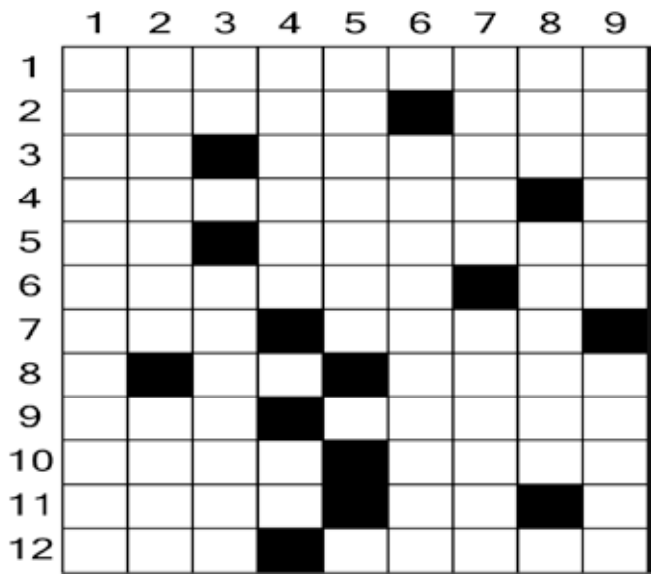

Horizontalement :

1 : Galopin
2 : Parfait - Pronom personnel
3 : Jeu - Indispensable
4 : Diminues
5 : Exclamation - Assaisonne de nouveau
6 : Tractent - Coutumes
7 : Lettre grecque - Meurtri
8 : Dette - Changé
9 : Pronom relatif - Parties du corps
10 : Aurochs - Dépouillées
11 : Héros troyen - Métal pauvre
12 : Possessif - Corrodées

Verticalement :

1 : Grandioses
2 : Idolatrait - Récipient
3 : Note - Rayées
4 : Bateau - Pronom personnel réfléchi
5 : Choisissent
6 : Dernières volontés
7 : Ile grecque - Partie de l'ongle
8 : Très mauvais - Dans la gorge
9 : Pas assez chauds - Crochets

Mots Mêlés

BRUXELLOISE	FARINE	POELE
LIEGEOISES	GAUFRE	SUCRE
CASSONADE	LEVURE	LAIT
CHANTILLY	CREME	PATE
TRADITION	OEUFS	RHUM
VERGEOISE	PATON	FER
CREPIERE		
FOURREES		
GAUFRIER		
PLAQUES		
SUZETTE		
BEURRE		
CREPES		

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

						3	6	8
	6			8			5	
		7		3		9		1
		2			6			
1	9		7		5		3	2
			3			4		
8		5		7		6		
	7			5			1	
3	2	9						

A méditer

« Morale de généticien : le mal est dominant, le bien est récessif. »

Jean Rostand, Pensées d'un biologiste.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

7	8	5	6	9	3	1	2	4
9	6	4	5	2	1	3	8	7
2	1	3	8	4	7	6	5	9
3	5	6	7	8	9	2	4	1
8	4	9	2	1	6	5	7	3
1	2	7	3	5	4	8	9	6
5	7	1	9	6	8	4	3	2
4	9	8	1	3	2	7	6	5
6	3	2	4	7	5	9	1	8

Mots fléchés

Mots croisés

Mots Mêlés

Le mots caché est CROUSTILLANTES.

Explorer Hybride Rechargeable

L'hybride au sommet de la perfection

Symbiose parfaite entre le raffinement du luxe et la puissance, le Ford Explorer est équipé du moteur hybride rechargeable Ford Ecoboost d'une puissance totale de 457 cv et d'une série de technologies de pointe. Sa boîte automatique de 10 rapports, ses 7 modes de conduite et ses systèmes de sécurité intelligente rendent le Ford Explorer Hybride rechargeable prêt à répondre à toutes vos envies d'escapades urbaines ou d'aventure, pour que l'exploration soit une expérience unique et riche en émotion.

Disponible dans tous les showrooms Ford Réseau Auto Hall.

Ford